

Thierry Michel entre tournée et procès

Cinéma “L’Empire du silence”, menacé de saisie, sera montré au Congo du 26/08 au 15/09.

À l’heure de s’envoler pour le Congo où son dernier film, *L’Empire du silence*, va être projeté dans trois grandes villes de l’Est congolais en plus de Kinshasa, le réalisateur Thierry Michel est loin d’être serein. Certes, il a obtenu son visa “multiples entrées”, ce qui ne lui était plus arrivé depuis bien longtemps, mais le “différend” juridique qui l’oppose aux cinéastes et frères Balufu entache sérieusement l’enthousiasme et l’impatience qui devraient entourer ce début de tournée congolaise.

Au moment même où le film sera montré à Bukavu, soit le 30/08, s’ouvrira le procès pour “atteinte aux droits d’auteur” et “contrefaçon”/plagiat intenté par les deux réalisateurs congolais à l’encontre de

Thierry Michel. Une action dont la “volonté politique de censure et d’intimidation” est soulignée par le cinéaste belge et ses nombreux soutiens ou défenseurs. Parmi ceux-ci : l’Association des journalistes professionnels (AJP) belge et la KoPax ou Conscience congolaise pour la paix, vaste réseau de citoyens œuvrant pour la fin de l’impunité en RDC. Une situation dénoncée lors de la conférence de presse organisée ce mardi à Bruxelles.

Depuis sa présentation dans le cadre du Festival des Libertés en novembre dernier, *L’Empire du silence* a connu de multiples diffusions en salle et en festivals qui ont salué la qualité de ce film-somme, réquisitoire implacable qui évoque 25 années d’exactions et de massacres répétés contre la population ci-

vile de la République démocratique du Congo (RDC).

Connaître l’histoire, installer la Justice

Pour son réalisateur, Thierry Michel, qui sillonne le pays depuis des années et lui a consacré pas moins de treize documentaires celui-ci compris, il s’agit même d’un “film-testament” tant il reflète l’ensemble des connaissances accumulées sur l’Histoire du Congo/Zaire. “J’ai encore découvert beaucoup de faits méconnus ou occultés en préparant ce film” confesse le cinéaste.

Résolu “à ne pas laisser salir son honneur”, Thierry Michel avait rétorqué en entamant une procédure du fait de “calomnies et d’injures”. Sa plus grande crainte étant que la justice congolaise traîne à statuer sur l’affaire, que la situa-

tion s’enlise et que cela nuise à la diffusion et à la distribution du documentaire. Or le but est bien qu’il soit vu par le plus grand nombre. “Ce film vise à ce qu’une justice transitionnelle puisse être mise en place en RD-Congo.” Un objectif conforme au combat mené par son principal soutien et protagoniste congolais, le Dr Denis Mukwege.

Projeté à nouveau ce vendredi à Kinshasa, après une première présentation au sein du Palais du peuple, le film entamera ensuite sa tournée du 26 août au 15 septembre à Bukavu, Goma et Kisangani, avec deux ou trois projections organisées dans chaque ville, alors que d’autres projections se profilent déjà, dans un deuxième temps, à Lubumbashi, Kananga et Mbandaka, avant Bunia, Butembo...

La diffusion du film est assortie d’une campagne sur les réseaux sociaux baptisée #JusticeForCongo qui propose notamment 20 capsules didactiques de 1 à 2 minutes et a déjà suscité 649 000 vues.

Karin Tshidimba



Thierry Michel
Cinéaste belge